

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos**Code produit:** 0035343**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** BE**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****einza Dachgrundierung, farblos****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
peintures décoratives**Utilisations contre-indiquées**
Donnée non disponible.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**einza Farben GmbH & Co KG
Junkersstraße 13
30179 HannoverN° de téléphone +49 (0)511 67490-0
N° Fax +49 (0)511 67490-20
e-mail info@einza.com**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**
sdb_info@umco.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+32 (70) 245 245 (Belgische Giftnotrufzentrale)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**Aquatic Chronic 2; H411
Flam. Liq. 3; H226
Resp. Sens. 1; H334
STOT SE 3; H335
STOT SE 3; H336**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07



SGH08



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:Hydrocarbures, C9, aromatiques
isocyanate de p-toluenesulfonyl
diisocyanate de m-tolylidène**Mentions de danger**

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient phosphite de triphényle. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO ₂) pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucun composant > 0,1 % qui réponde aux critères PBT et vPvB conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII, ou qui soit inscrit sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1. Le produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques		cf. note bas de page (2)	
	64742-95-6 918-668-5 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 50,00 - < 70,00	% en poids
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
4	isocyanate de p-toluenesulfonyl			
	4083-64-1 223-810-8 615-012-00-7 01-2119980050-47	EUH014 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	< 2,50	% en poids
5	diisocyanate de m-tolyldène			
	26471-62-5 247-722-4 615-006-00-4 01-2119454791-34	Acute Tox. 1; H330 Aquatic Chronic 3; H412 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	< 0,50	% en poids
6	phosphite de triphényle			
	101-02-0 202-908-4 015-105-00-7 01-2119511213-58	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 0,50	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	P	-	-	-
5	C	Resp. Sens. 1; H334: C >= 0,1%	-	-
6	-	Skin Irrit. 2; H315: C >= 5% Eye Irrit. 2; H319: C >= 5%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Ne pas rejeter dans les égouts/cours d'eau/sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Éviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Éviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9	
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques				
	2-(1-Methoxy)propylacetaat / Acétate de 2-(1-méthoxy)propyle				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Remarque/s	D			
	2000/39/EC				
	2-Methoxy-1-methylethylacetate				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9	
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques				
	2-(1-Methoxy)propylacetaat / Acétate de 2-(1-méthoxy)propyle				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Remarque/s	D			
	2000/39/EC				
	2-Methoxy-1-methylethylacetate				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
3	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5		247-722-4	
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques				
	Toluendi-isocyanaat (mengsel van isomeren) / Diisocyanate de toluène (mélange d'isomères)				
	VLE (courte durée)	0.14	mg/m³	0.02	ppm

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

VLE (8h)	0,037	mg/m ³	0,005	ppm
2024/869/EC				
Diisocyanates (measured as NCO (10))				
VLE (8h)	0,006	mg/m ³	12	ppm
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur Remarque/s	Skin (8) Dermal and respiratory sensitisation (9) A limit value of 10 µg NCO/m ³ in relation to a reference period of 8 hours and a short-term exposure limit value of 20 µg NCO/m ³ shall apply until 31 December 2028.			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,64	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1286,4	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	837,5	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1066,67	mg/m ³
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550	mg/m ³
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550	mg/m ³
4	isocyanate de p-toluenesulfonyle			4083-64-1 223-810-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,92	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,24	mg/m ³
5	diisocyanate de m-tolylidène			26471-62-5 247-722-4	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,035	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	0,14	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,035	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,14	mg/m ³
6	phosphite de triphényle			101-02-0 202-908-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,3	µg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	local	11,7	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	11,7	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,06	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,113	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1,152	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	178,57	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	640	mg/m ³
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	500	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320	mg/kg/jour

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33	mg/m ³
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	500	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33	mg/m ³
4	isocyanate de p-toluenesulfonyl			4083-64-1 223-810-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,46	mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,46	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,8	mg/m ³
5	phosphite de triphényle			101-02-0 202-908-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	75	µg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	150	µg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	local	11,7	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	11,7	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,53	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6 203-603-9
	Eau	eau douce	0,635 mg/L
	Eau	eau marine	0,064 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	0,329 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	0,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100 mg/L
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6 203-603-9
	Eau	eau douce	0,635 mg/L
	Eau	eau marine	0,064 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	0,329 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	0,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100 mg/L
3	isocyanate de p-toluenesulfonyl		4083-64-1 223-810-8
	Eau	eau douce	0,03 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,172 mg/kg poids sec
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,3 mg/L
	Eau	eau marine	0,003 mg/L
	Eau	eau marine sédiment	0,017 mg/kg poids sec
	sol	-	0,017 mg/kg poids sec

Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos**Code produit:** 0035343**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** BE

	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	0,4	mg/L
4	diisocyanate de m-tolyldène		26471-62-5 247-722-4	
	Eau	eau douce	0,013	mg/L
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	sol	-	1	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
liquide
Etat
liquide
Couleur
Suivant le nom du produit
Odeur
de solvant

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

pH			
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange insoluble (dans l'eau)		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur	> 120 °C		
Substance de référence	Mélange de solvants		
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	40 - 44 °C		
Méthode	Closed Cup		
Température d'inflammation			
Valeur	> 200 °C		
Substance de référence	Mélange de solvants		
Propriétés comburantes			
Non applicable			
Inflammabilité			
Non applicable			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur	> 0,6 % en vol		
Substance de référence	Mélange de solvants		
Limites supérieure d'explosion			
Valeur	< 7,5 % en vol		
Substance de référence	Mélange de solvants		
Pression de vapeur			
Valeur	< 100 hPa		
Température de référence	50 °C		
Substance de référence	Mélange de solvants		
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,95 - 0,95 g/cm³		
Température de référence	20 °C		
Méthode	DIN 51757		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	non miscible		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Méthode	OCDE 117
Source	ECHA
3	diisocyanate de m-tolylidène
	26471-62-5
	247-722-4
log Pow	3,43
Température de référence	22 °C
concerne	pH 7
Méthode	OECD 117
Source	ECHA

Viscosité cinématique			
Valeur	11	- 12	sec
Température de référence		20	°C
Méthode	DIN EN 2431 (4 mm)		

Essai de séparation des dissolvants			
Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
Donnée non disponible.			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50		5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50		5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

3	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
DL50	>	9400	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einza Dachgrundierung, farblos	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
CL50		0,48	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	phosphite de triphényle	101-02-0	202-908-4
CL50	>	6,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einzA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Méthode	OCDE 404
Source	ECHA
Évaluation	Non irritant
3	diisocyanate de m-tolylidène 26471-62-5 247-722-4
Espèces	lapin
Méthode	Pre-guideline, Non-GLP
Source	ECHA
Évaluation	Irritant
Evaluation/Classement	Compte tenu des informations disponibles, le produit est classé irritant pour la peau.
4	phosphite de triphényle 101-02-0 202-908-4
Espèces	cobaye
Méthode	EPA OTS 798.4470
Source	ECHA
Évaluation	Irritant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
3	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
Espèces	lapin		
Méthode	Technique de Draize		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritants pour les yeux		
4	phosphite de triphényle	101-02-0	202-908-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritants pour les yeux		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
3	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
Voie d'exposition	Voies respiratoires		
Source	1272/2008/CE, annexe VI		
Évaluation	sensibilisant		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Evaluation/Classement	Classification en conformité avec la classification harmonisée reportée à l'annexed du règlement (CE) no 1272/2008 en version actuellement en vigueur.
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
4 phosphite de triphényle	101-02-0 202-908-4
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
Voie d'exposition	par inhalation		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 474		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	phosphite de triphényle	101-02-0	202-908-4
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100, TA 102		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
Voie d'exposition	par inhalation		
Type d'examen	étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
Source	1272/2008/CE, annexe VI		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Evaluation/Classement	Classification en conformité avec la classification harmonisée reportée à l'annexedu règlement (CE) no 1272/2008 en version actuellement en vigueur.
-----------------------	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
Source		1272/2008/CE, annexe VI	
Evaluation/Classement		Classification en conformité avec la classification harmonisée reportée à l'annexedu règlement (CE) no 1272/2008 en version actuellement en vigueur.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat (mâle/femelle)	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat (mâle/femelle)	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LL50		10	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einzA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CL50	100	- 180	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CL50	100	- 180	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
4	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
CL50		133	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		4,5	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50	>	500	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50	>	500	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		
4	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
CE50		12,5	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
NOEC	>=	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
NOEC	>=	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		3,1	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
4	diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4
CE50		3230	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Skeletonema costatum		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CE50		>	99 mg/l
Durée d'exposition		10	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
EC10		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
EC10		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Type	BSB		
Valeur		78	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type	biodégradabilité aérobie		

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Valeur	83	%
Durée	28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F	
Source	ECHA	
Évaluation	facilement biodégradable	
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9
Type	biodégradabilité aérobie	
Valeur	83	%
Durée	28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F	
Source	ECHA	
Évaluation	facilement biodégradable	
4	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5 247-722-4
Valeur	0	%
Durée	28	jour(s)
Méthode	OCDE 302 C	
Source	ECHA	
5	phosphite de triphényle	101-02-0 202-908-4
Type	biodégradabilité aérobie	
Valeur	84	%
Durée	28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D	
Source	ECHA	
Évaluation/Classement	Facilement biodégradable	

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
FBC		180	
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	OECD 305 E		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
3	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4
log Pow		3,43	
Température de référence		22	°C
concerne	pH 7		
Méthode	OECD 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Evaluation PBT	La substance est non PBT.		
Evaluation vPvB	La substance est non vPvB.		

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos**Code produit:** 0035343**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** BE

Source

ECHA

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Laisser sécher la peinture/le vernis dans un endroit bien aéré et, une fois complètement durci, éliminer avec les déchets résiduels. Éliminer séparément les résidus liquides ou non séchés.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN UN1263
IMDG UN1263
ICAO-TI / IATA UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN PEINTURES
IMDG PAINT
ICAO-TI / IATA Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe 3
Étiquette 3
Code de classification F1
Code de restriction en tunnels D/E
N° d'identification de danger 30

IMDG - Classe 3
Étiquettes 3

ICAO-TI / IATA - Classe 3
Étiquettes 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN III
IMDG III
ICAO-TI / IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS F-E+S-E

Nom commercial : einZA Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate de 2-méthoxypropyle	70657-70-4	274-724-2	75
2	diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4	74, 75
3	isocyanate de p-toluenesulfonyl	4083-64-1	223-810-8	75
4	phosphite de triphényle	101-02-0	202-908-4	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2, P5c

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC 76,59 %

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: h, type: (Lb) à base de solvant = 750 g/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 750 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nom commercial : einza Dachgrundierung, farblos

Code produit: 0035343

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: BE

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
P	La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Eines 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653457